

# Entre Les branches

Année 5, no 3      Avril 2011

## MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

#### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT No 82-2010

**Avis public est donné** de l'entrée en vigueur du règlement No 82-2010 et ayant pour but de:

Remplacer les aires d'affectation agricoles actuelles à l'intérieur de la zone agricole provinciale, permettant l'application de la demande à portée collective (article 59 de la loi sur la protection des territoires et des activités agricoles du Québec) et remplacer les zones agricoles actuelles pour ainsi y régir les usages et les normes d'implantation ;

Permettre l'exploitation de carrières et de sablières commerciales dans toutes les zones agricoles de la municipalité et en y prévoyant l'implantation d'un écran végétal ;

Créer une nouvelle zone mixte « habitation-commercial » à même la zone 28.1-i ainsi qu'une partie de la zone 40.2-h et où une garderie pourra être implantée ;

Appliquer les données de la rénovation cadastrale présentement en cours au Québec, ce qui amène l'ajustement des limites de zones et des aires d'affectation de la municipalité ;

Réduire le nombre de zones agricoles passant de 25 zones agricoles à 15 zones agricoles afin de rendre l'application de la réglementation d'urbanisme plus simple et efficace ;

Créer un secteur de villégiature à même l'ensemble du site du mont-radar;

et modifier le numéro de la zone 13-h

Le règlement No 82-2010 fut adopté le 9 février 2011. Le certificat de conformité fut émis par la MRC de Lotbinière le 9 février 2011, et il est entré en vigueur à cette date.

**Saint-Sylvestre, le 3 mars 2011**

#### ***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je, soussignée, déclare que j'ai publié l'avis d'entrée en vigueur du projet de règlement No 82-2010 en affichant une copie de cet avis à l'endroit désigné au bureau municipal le 3 mars 2011 et en le faisant publier dans le journal local Entre les Branches lors de la publication d'avril 2011.

Ginette Roger  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## MUNICIPALITÉ (suite)



### CHIENS

La municipalité vous rappelle que tous les chiens sur le territoire de St-Sylvestre doivent être enregistrés. Un règlement en vigueur depuis novembre 1999, mentionne qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire de chien à faire la demande de licence. Vous pouvez le faire au bureau municipal au coût de 20\$ par chien.

Si votre chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment il doit être tenu au moyen d'une attache ou laisse ou clôture, etc... l'empêchant de sortir du terrain.

Il est aussi interdit de laisser les chiens errer librement, sans leur maître ou les personnes qui en ont la garde. Ce dernier doit être tenu en laisse.

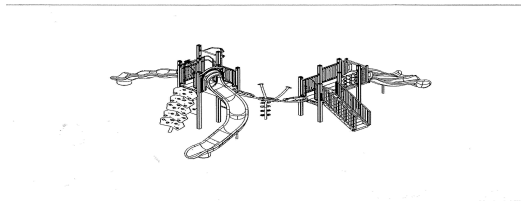
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à venir chercher un résumé d'un règlement sur les animaux domestiques.

### TERRAIN DE JEUX

**RAPPEL** pour ceux et celles qui désirent être moniteur (trice) cet été pour notre terrain de jeux. S.V.P. apportez votre C.V. au bureau municipal au plus tard le **8 avril 2011**.

### MODULE DE JEUX

La municipalité est heureuse de vous faire part de son projet de parc de jeux. Suite au projet de la Fondation de l'École l'Astrale pour les 1 à 5 ans, nous avons décidé de réaménager l'aire de jeux pour les 5 à 12 ans. Le Parc L'Escapade conservera quelques modules de jeux et fera l'acquisition d'un module offrant différentes activités. Nous prévoyons exécuter ces travaux au début de l'été. Nous espérons que ces travaux ne causeront pas trop d'inconvénient à vos enfants.



### **RETOUR SUR GARDIENS /GARDIENNES**

Nous vous communiquons la liste des jeunes qui nous ont donné leur nom pour du gardiennage. Il s'agit de :

Suzie Vallerand (12 ans) 418-596-3022 / Ariane Bilodeau (12 ans) 418-596-3104 / Steven Boily (12 ans) 418-596-3219 / Marie-Joëlle Cloutier (11 ans) 418-596-2082 (coute période ou soutien aux parents) / Allison Bilodeau (11 1/2 ans) 418-596-2250 / Laura Nadeau (13 1/2 ans) 418-596-1335 / Marie-Sophie Campeau Lortie (14 ans) 418-596-2973 et Roxanne Leblond (13 1/2 ans) 418-596-2070.

En général, ses enfants ont tous suivi le cours de gardien avertis.



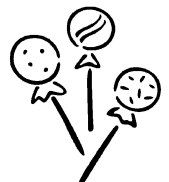
### SALON DES JEUNES

#### *Chocolat de Pâques*

Le salon des jeunes offrira encore cette année des suçons en chocolat. Pour ceux qui voudraient en avoir vous pouvez en commander en téléphonant au **418-596-3090**.

C'est une activité de financement pour nos jeunes.

**Encouragez-les !**



## BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

Des nouveautés à venir à votre bibliothèque!

C'est le temps de votre grand ménage du printemps? Vous pensez à vous débarrasser de livres et de DVD que vous ne regardez plus? Pourquoi ne pas en faire don à la bibliothèque? En effet, La Rencontre souhaite élargir ses services et souhaite offrir un service de prêt de DVD à ses abonnés.

Très bientôt, à la demande générale, nous mettrons en place une chute à livres. Nous vous tiendrons informés des détails d'utilisation et de la date de mise en place de cette dernière dans les semaines à venir.

La bibliothèque est toujours activement à la recherche de bénévoles. Si vous disposez d'un peu de temps, pourquoi ne pas vous joindre à nous?

Les nouvelles entrées du mois sont entre autres : Le Mystère de Napoléon de Steve Berry, Atlantis Code de Charles Brokaw, le troisième tome de la série des Années Folles de Jean-Pierre Charland est enfin disponible. Dans les nouveautés jeunes lecteurs : La Morte qui dansait de Linda Singleton et le dernier Winx! Comme à l'habitude nous vous invitons à faire vos suggestions de livres qui pourraient venir grossir nos rayons.

En terminant veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le dimanche de Pâques soit le 24 avril.

Vous pouvez rejoindre la bibliothèque aux heures suivantes : le jeudi de 19h à 20h30 et le dimanche de 10h à 11h30 au (418) 596-2427. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

[larencontre1@yahoo.ca](mailto:larencontre1@yahoo.ca).

L'adresse de la bibliothèque est le 824, rue Principale, dans le bâtiment de la salle municipale.

---

## NOS ORGANISMES

### FERMIÈRES

Réunion mensuelle le 5 avril, à 19h30, à la salle municipale. Prix de présence et goûter suivra la réunion. Bienvenue à toutes !

À mettre à votre agenda, notre gala d'amateurs le 1er mai au centre multifonctionnel.

### CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion le 12 avril à 20h00 à la salle municipale de

St-Patrice, au programme reconnaissance 25e et 50e anniversaires de mariage. Les conjointes sont les bienvenues.

### FADOQ

Nous vous invitons à un dîner de cabane à sucre chez le Père Normand, le 14 avril dès 11h30 au coût de 15.95 \$ par personne. Donnez votre nom à Annette Croteau au 418-596-3441 ou au local.

---

## RESSOURCERIE LOTBINIÈRE

Avec l'arrivée du printemps, certain en profite pour faire du ménage. Il est possible de vous départir de vos objets en **BON ÉTAT** qui pourraient être utiles à d'autres.

Vous pouvez déposer vêtements, jouets et autres articles peu encombrants au bureau de la

municipalité. Pour les gros morceaux (meubles), ils doivent être en **BON ÉTAT** et encore **UTILISABLES**. Leur espace d'entreposage étant limité, ils sont plus exigeants. Il suffit de nous aviser par téléphone au 418-596-2384 pour les dispositions à prendre.

La ressourcerie Lotbinière offre deux points de vente, soit à Laurier Station et St-Agapit. À tous les premiers vendredis du mois, vente à 50 % sur tout.

Vous pouvez toujours communiquer avec eux au 1-418-888-1600.

## FABRIQUE

Malgré la température, nous voulons dire MERCI à tous ceux qui nous ont remis des commandites, des dons afin de nous aider à faire de la fin de semaine des sucriers un succès.

MERCI à tous les bénévoles qui ont travaillé, à la décoration de l'église, au montage des salles, au services aux tables et à l'animation.

MERCI à la chorale, aux musiciens et la l'Équipe d'Animation Locale ainsi qu'à l'abbé Léonce Gosselin pour la belle cérémonie.

MERCI à vous tous pour votre présence, soit au tournoi de 500, à la messe ou au brunch où nous avons servi 260 personnes.

MERCI également aux administrateurs du Conseil de Fabrique pour leur soutien lors de l'organisation de ces deux activités.

Avec tous ces MERCI, nous avons fait un profit net de 3 663 \$, nous vous disons à l'an prochain.

Ovide Marcoux, président d'Assemblée.

### LE RESTO BAR DU RELAIS DES MONTAGNARDS

est à la recherche de personnel.

Poste: cuisinier(ère), de préférence avec expérience, 30 à 35 heures par semaine. Disponible semaine et fin de semaine, on peut également offrir la formation

Poste: barmaid, avec ou sans expérience (18 ans et plus) 15 à 20 heures par semaine. Disponible entre le jeudi soir et le dimanche soir

Poste: serveuse aux tables 10 à 15 heures par semaine, l'expérience serait un atout. Disponible les fins de semaine de jour ou de soir, entre le vendredi soir et le dimanche soir. On peut aussi offrir la formation sur "Maître D"

Si vous êtes intéressés (es) à l'un de ces postes, vous pouvez communiquer à compter de ce jour, avec Ruth Bilodeau, au numéro: 418-596-2010.

## L'ÉTÉ ARRIVE À GRAND PAS



La municipalité est fière de pouvoir vous offrir pour une deuxième année du soccer amical.

n'avez qu'à la contacter au 418-596-3003 ou par courriel à [d\\_paule@hotmail.com](mailto:d_paule@hotmail.com)

Mme Paule Drouin, nous offre ses services pour ce beau sport, pour nos jeunes du primaire et du secondaire.

Pour ce qui est de la balle pour les jeunes, dès que nous aurons de l'information, nous vous en ferons part.

Il y a possibilité de débiter à la mi-juin et le tout serait le samedi en avant-midi sur le terrain de balle. Afin de pouvoir planifier les groupes, madame Drouin désire connaître ceux et celles qui sont intéressés. Vous

Pour le terrain de jeux été 2011, vos enfants recevront le formulaire d'inscription dans leur sac d'école. S.V.P. le retournez le plus rapidement possible. Merci

## CHRONIQUE : HYGIÈNE ET SOIN DES PIEDS

Pied d'athlète : C'est une infection fongique qui atteint les espaces entre les orteils

**La cause** : Elle s'attrape dans les piscines, saunas, douches, avec les personnes infectées; propice aux milieux humides (*chaleur et transpiration*)

**Symptômes** : Localisés aux espaces entre les orteils,

démangeaisons, macération de l'épiderme (peau blanche), fissurée ou crevasse.

**Traitement préventif** : Une bonne hygiène, bien assécher les pieds entre les orteils, éviter de marcher pieds nus.

**Traitement curatif** : Appliquer un antifongique en spray ou en crème (ceux qui sont saignants)

jamais en poudre. Désinfecter après chaque usage les bains ou douches.

Le mois prochain, je vous parlerais de l'ongle incarné

Jacqueline Lévesque N.D.  
115, rue Bilodeau  
418-596-2351



**Succursale St-Sylvestre**  
859, rue Principale  
Tél. : 418-596-2446

Chers clients,

Venez nous visiter pendant nos deux journées portes ouvertes qui auront lieu les **7 et 8 avril** prochains. Profitez de l'occasion pour vous procurer votre ficelle à presse, polythène d'enrobage et tout ce dont vous aurez besoin pour débiter vos travaux dans les champs.

**C 'est toujours un plaisir  
de vous servir !**

## Écocentre de **Saint-Patrice-de-Beaurivage**, Parc Industriel HORAIRE: du 1er mai au 31 octobre

Bientôt l'éco centre ouvrira pour une deuxième année.

Les journées d'ouvertures sont :

**Lundi de 9h à midi**  
**Vendredi de 13h à 16h30**  
**Samedi de 9h à midi**

Les matières acceptées sont :

- **Bois** (sauf bois traité)
- **Encombrants** (*électroménager*)
- **Métal** (*tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques*)

- **Ordinateurs et appareils électroniques**  
(*fonctionnels ou non*)

- **Pneus de véhicules automobiles** (*maximum 48 1/2 pouces sans jante*)

- **Résidus domestiques dangereux** (RDD)  
(*huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager, lampes fluo compact...*). Les produits doivent être dans leurs contenants d'origine ou être clairement identifiés.

- **Résidus verts** (*branches, feuilles, herbes...*)

## Concours du Lancer-Libre des Chevaliers de Colomb du conseil 2993

Le 22 février dernier, le Grand Chevalier du conseil 2993, Monsieur Jean-Louis Delisle présidait le concours du Lancer-Libre, parmi les élèves de l'école l'Astrale de Saint-Sylvestre. Cette compétition du lancer au panier qui s'est déroulée au centre Multi- Fonctionnel, mettait à l'épreuve les différentes catégories d'âge, soient les garçons et les filles de 10 & 11 ans. Les garçons de 12 ans et les filles de 12 ans. Dix-neuf élèves s'étaient inscrits à cette compétition.

Le grand chevalier, monsieur Delisle, souhaita la bienvenue et remercia le directeur de l'école, monsieur Laurent Boutin qui a autorisé cette activité, ainsi que Mme Josianne Couture, responsable de l'éducation physique et Normand Croteau parrain de l'activité.

Chaque participant devait réussir le plus de lancers sur une possibilité de 15 et les meilleurs se sont vus remettre des souvenirs particuliers.

Un certificat et un écusson étaient remis à chaque participant. Une médaille fut remise aux trois premiers et un ballon, au gagnant de chaque catégorie.

Pour la catégorie garçons et filles de 10 & 11 ans, les gagnants furent : 1<sup>e</sup> Cédric Laplante 11 ans avec 9 lancers réussis, 2<sup>e</sup> Louis-Pierre Nappert 10 ans avec 8 lancers réussis, 3<sup>e</sup> Rosalie Therrien 11 ans avec 7 lancers réussis.

Pour la catégorie garçons 12 ans, les gagnants furent : 1<sup>e</sup> Jacky Gauvin Allaire avec 5 lancers

réussis, 2<sup>e</sup> Kevin Bilodeau avec 4 lancers réussis et 3<sup>e</sup> Steven Boily avec 1 lancer réussi.

Pour la catégorie filles 12 ans, deux participantes seulement : 1<sup>e</sup> Ariane Bilodeau avec 4 lancers réussis, 2<sup>e</sup> Amélie Dancause avec 3 lancers réussis.

Félicitations à chaque participant et merci aux responsables de l'École l'Astrale qui ont permis d'inclure cette activité dans leur programme.

Normand Croteau, responsable de l'activité.

### LE BEAU TEMPS ARRIVE À GRAND PAS

Bon an, mal an, **20 % DES INCENDIES DE FORÊTS SIGNALÉS EN AVRIL ET MAI SONT IMPUTABLES À DES BRÛLAGES DE REBUTS.**

Nous vous demandons d'être vigilant et de demander un permis avant d'allumer un feu. Vous pouvez communiquer avec **M. Marcel Tremblay** au **418-386-6514** pour obtenir une autorisation et ce **24 heures à l'avance**

**SOYONS VIGILANT**

**Date limite pour remettre vos articles  
est le 21 avril.**

**Prochaine parution début mai**